



Ville de
MONT-TREMBLANT

AVIS PUBLIC

ERRATUM

PRENDRE NOTE que l'avis public paru dans le journal du 21 juillet dernier concernant **les demandes de dérogations mineures** est erroné. En effet, **la date de la prochaine séance du conseil est le lundi 9 août** et non le 8 août.

Donné à Mont-Tremblant, ce 28 juillet 2021.

Claudine Fréchette
Greffière